

Compte-rendu n°2 : Examen conjoint de procédure de la déclaration de projet du projet de l'ALMERIA et de mise en compatibilité du PLU de Salbris

26 avril 2018

Commune de
Salbris : Déclaration
de projet

Réunion de travail

Présents : Voir liste en annexe

Le bureau d'études ECMO présente la déclaration de projet et la mise en compatibilité du PLU. Il rappelle que le permis d'aménager est en cours d'instruction et n'a pas été soumis à étude d'impact de la part de l'Autorité Environnementale. De la même manière, l'Architecte des Bâtiments de France n'a pas fait d'observation sur le projet.

Il rappelle que depuis le lancement de la procédure, la compétence PLU a été transférée à la Communauté de Communes qui achèvera la procédure.

La CCI, seule Personne Publique Associée présente, émet un avis favorable sur le projet.

Aucun avis écrit n'est parvenu à ce jour à la commune ou la Communauté de Communes.

Suite de la procédure : attente du retour de l'autorité environnementale dans le cadre spécifiquement de la déclaration de projet et de la mise en compatibilité du PLU avant de lancer l'enquête publique.